

Pertuis, le 20 novembre 2019

INVITATION

Le Maire de la Ville de PERTUIS et son Conseil Municipal,

Les Anciens Combattants Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc,
Théâtres d'Opérations Extérieures, Veuves de Guerre de Pertuis,

Les Anciens Déportés, Internés, Résistants et Patriotes,

Les Médaillés Militaires,

Le Souvenir Français,

Les Français d'Afrique du Nord et leurs Amis du Sud Luberon

Terre de soleil,

L'Association Pertuisienne des Anciens Combattants Veuves et Victimes de Guerre,

Les Sous-officiers de Réserve

ont l'honneur d'inviter les membres des Associations précitées ainsi que les Autorités civiles et religieuses, le personnel enseignant, les organismes officiels et la population à assister à la célébration de la Journée Nationale d'Hommage « Aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie qui se déroulera le :

***Jeudi 5 décembre 2019 à 12 h30
devant la stèle de l'Hôtel de Ville***

dont vous trouverez ci-joint le programme.

Roger PELLENC

Maire



Cabinet du Maire

tél : 04.90.79.73.09 Fax: 04.90.79.21.79 Courriel : cabinet.du.maire@mairie-pertuis.fr

Site officiel : www.ville-pertuis.fr

Le courrier doit exclusivement être adressé à M. le Maire sous forme impersonnelle
Hôtel de Ville - CS 737 - 84120 PERTUIS



Pertuis, le 20 novembre 2019

Affaire suivie par Roger PELLENC
Nos références : RP/CS : .19

PROGRAMME

La Célébration de la Journée Nationale d'Homage « Aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie se déroulera comme suit :

- Allocution du Président des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, T.O.E et Veuves de PERTUIS,
 - Chant des Africains
- Lecture du message de Madame la Secrétaire d'Etat déléguée à la Ministre des Armées en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire par Monsieur le Maire,
- Dépôt de gerbes,
- Sonnerie aux Morts,
- Minute de silence,
- Marseillaise,
- Apéritif offert dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Vous êtes cordialement invité(e) à vous associer à cette manifestation du souvenir.

Roger PELLENC
Maire



Cabinet du Maire

tél : 04.90.79.73.09 Fax: 04.90.79.21.79 Courriel : cabinet.du.maire@mairie-pertuis.fr
Site officiel : www.ville-pertuis.fr

Le courrier doit exclusivement être adressé à M. le Maire sous forme impersonnelle
Hôtel de Ville - CS 737 - 84120 PERTUIS

